



ECOLOGIC BILAN 2023



2023 : UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION POUR ECOLOGIC & SES FILIÈRES



« 2023 représente l'année charnière de la mise en œuvre des 4 agréments d'Ecologic.

Afin d'accompagner plus efficacement le nombre croissant de vendeurs internet, la contractualisation en ligne des producteurs est systématisée.

La filière EEE augmente sensiblement sa performance de collecte bien que le contexte impacte directement les mises sur le marché dont la tendance est à la baisse.

Les filières ASL et ABjth testent et confirment l'efficacité du nouveau dispositif de gouvernance par filière, mis en place en 2022. Elles déploient et étoffent leurs réseaux de collecte au cœur de nos territoires.

Le Fonds Réparation EEE démarre les remboursements de soutien aux réparateurs labellisés. L'expérience de ceux-ci favorise les améliorations continues du dispositif en réduisant notamment, la charge administrative des dossiers. Alors que les demandes s'accroissent au premier semestre 2024, les outils à disposition des réparateurs nous assurent le bon usage des bonus réparation et leur traçabilité.

Les contrats de soutien en lien avec notre Fonds Réemploi sont signés avec les acteurs de la réutilisation dont la majorité est issue de l'économie sociale et solidaire, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses et fructueuses collaborations.

En résumé, cette année 2023 s'accorde avec intensité.

Intensité des actions et des opportunités qui donnent une autre dimension organisationnelle et opérationnelle à notre éco-organisme.

Intensité de l'engagement de nos collaborateurs, toujours un peu plus nombreux, et que je remercie pour leur résilience et leur intelligence. »

René-Louis PERRIER • Président
Directeur Général d'Ecologic

NOTRE ÉCO-ORGANISME

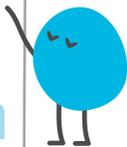
3 AGRÉMENTS D'ÉTAT

En vigueur depuis 2022 pour une durée de 6 ans, correspondant à 3 Filières REP



Notre périmètre d'actions en 6 mots :

CONFORMITÉ
COLLECTE
RÉPARATION
RÉEMPLOI
RECYCLAGE
SENSIBILISATION



88

+20% en 2023
collaborateurs

2 FONDS PAR FILIÈRE

visant à allonger la durée d'usage des produits et à prévenir les déchets :

Fonds réparation



Fonds réemploi



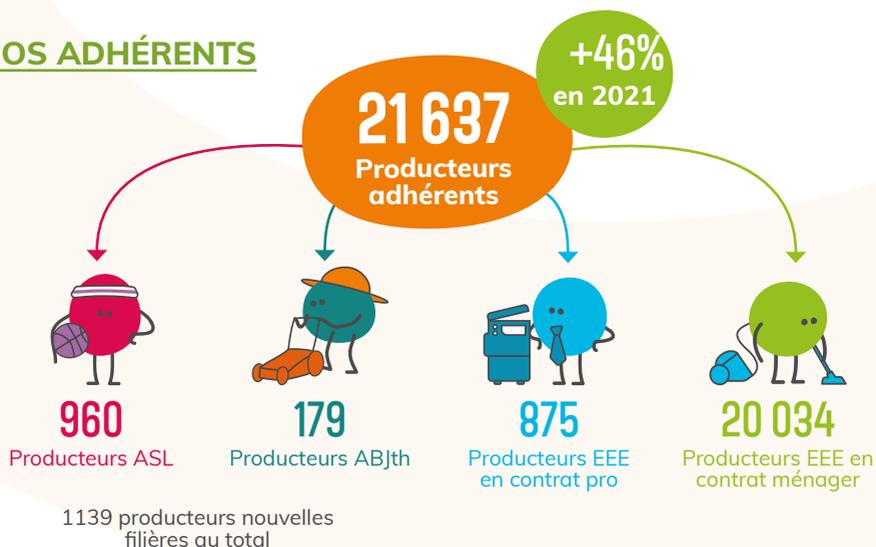
Une expertise sur 5 secteurs d'activités :





NOS ACTIONNAIRES

NOS ADHÉRENTS



QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP) ?

La REP se fonde sur le principe du pollueur-payeur qui consiste à rendre responsable celui qui génère une « pollution » et de sa prise en charge. C'est pourquoi, le prix du produit vendu à son utilisateur (professionnels ou consommateurs) inclut une éco-contribution qui couvre le coût de gestion de sa fin d'utilisation.

Ainsi, fabricants, distributeurs, importateurs assument la responsabilité de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur écoconception jusqu'à leur fin de vie. Pour se faire, ces acteurs économiques

adhèrent à un éco-organisme, organisation non lucrative agréée par l'État et le financent grâce aux éco-contributions, charge à l'éco-organisme, d'organiser et de développer des solutions de réparation, de réemploi, de collecte ou de recyclage appropriées des différents produits, au nom de ses adhérents.

Ces dispositifs répondent à un cahier des charges strict, émanant des pouvoirs publics, avec pour finalité de protéger au mieux l'environnement et la santé humaine.

LE FINANCEMENT DE NOS MISSIONS

ÉCO-CONTRIBUTIONS PERÇUES

TOTAL : 118 828 000€

EEE Ménagers
70,83 M€

ABJth
5,66 M€

EEE
Professionnels
8,43 M€

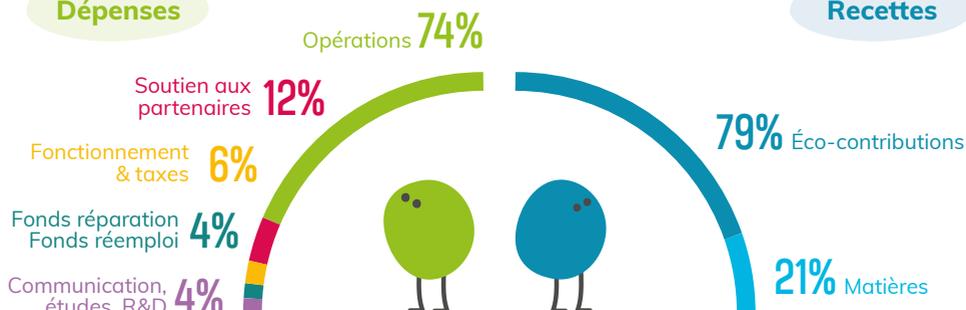
ASL
33,95 M€



L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS EN 2023

Dépenses

Recettes



Première année de démarrage des Bonus Réparation pour les EEE, l'année 2023 aura été marquée par de nombreux travaux concernant l'évolution du dispositif EEE et le déploiement des dispositifs sur les ASL et ABJth.

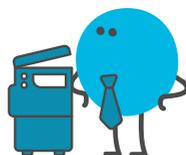
Les fonds réemploi ont été généralisés à toutes les filières et montent en puissance. Au terme de son agrément 2022-2027, Ecologic estime que les charges liées à la mise en œuvre de ces fonds toutes filières confondues, représenteront plus d'un tiers de ses dépenses.

LES ÉQUIPEMENTS MIS SUR LE MARCHÉ PAR NOS ADHÉRENTS



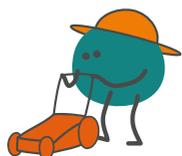
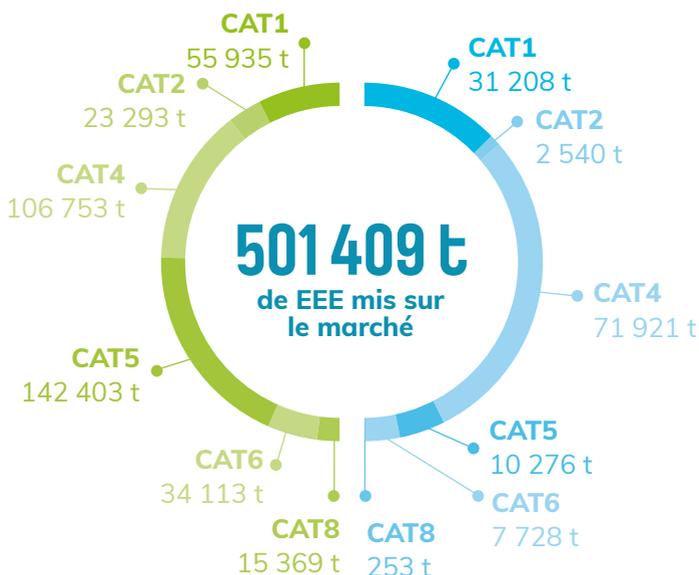
377 482 t

Total MSM EEE Ménagers



123 927 t

Total MSM EEE Professionnels



40 609 t

Total MSM ABJth



126 473 t

Total MSM ASL



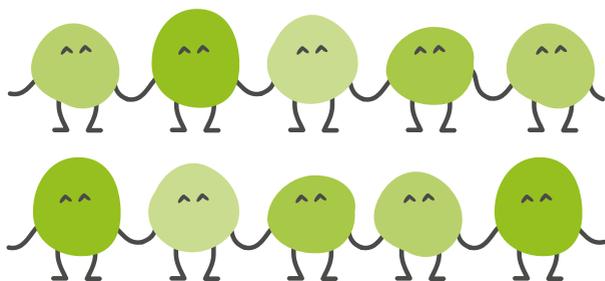
UNE PRÉSENCE REPENSÉE ET RENFORCÉE SUR LE TERRITOIRE

2 ÉQUIPES COMPLÉMENTAIRES DE RESPONSABLES RÉGIONAUX

Responsables régionaux

COLLECTE & RÉEMPLOI

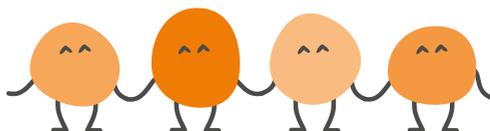
10 personnes



Responsables régionaux

RECYCLEURS, ENTREPRISES & ADMINISTRATIONS

4 personnes





Cette nouvelle organisation s'appuie sur notre analyse des besoins sur le terrain et sur nos discussions avec nos parties prenantes, afin répondre à plusieurs objectifs :

- s'assurer, comme toujours, de la bonne exécution des contrats par nos opérateurs, et ce en toute conformité,
- adapter les moyens humains déployés par Ecologic sur le terrain pour répondre à l'ensemble des besoins observés,
- développer un lien de proximité et de confiance avec l'ensemble des parties prenantes,
- assurer une présence du producteur ou détenteur d'équipements jusqu'au recycleur, tout au long de la chaîne de valeur.

Corinne Bies • Responsable Nationale Équipe Collecte et Réemploi

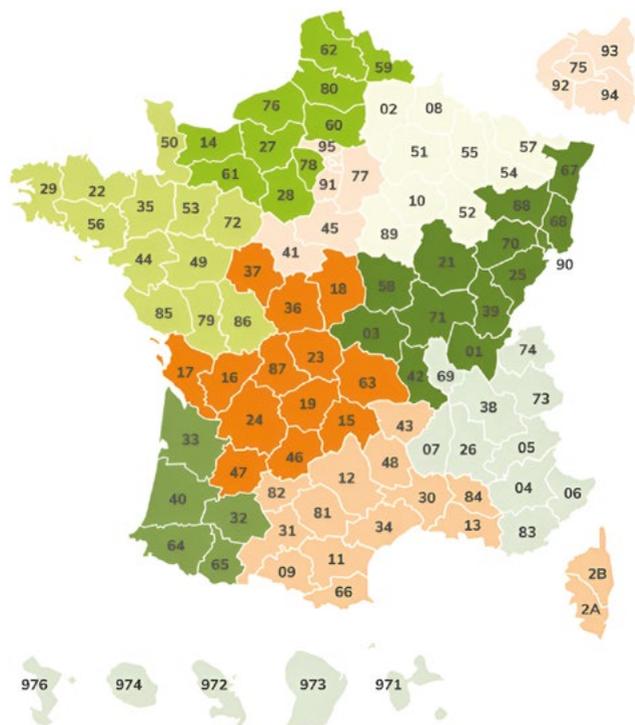
LES RESPONSABLES RÉGIONAUX COLLECTE & RÉEMPLOI

Jusqu'en 2022 et les nouveaux agréments sur les filières ASL et ABJth, Ecologic accompagnait 25% des collectivités territoriales sur la filière DEEE. Avec ces nouveaux agréments, Ecologic interagit avec l'ensemble des collectivités françaises à compétence collecte.

L'offre multifilière permet aux collectivités - ainsi qu'aux acteurs de l'ESS - de bénéficier d'une porte d'entrée unique et de profiter lorsque cela est pertinent de la mutualisation des enlèvements, de la mise en relation avec les acteurs du réemploi, mais aussi de dispositifs innovants tels que les collectes de fin de saison.



En **2023**, **824** collectivités toutes filières sous contrat avec Ecologic dont **633** collectivités sous contrat sur les filières ASL & ABJth, lancées en 2022



Le maillage régional de nos 10 Responsables Régionaux Collecte & Réemploi

- Centre-est Alsace
- Sud-Ouest
- Hauts-de-France & Normandie
- Bassin Parisien
- Sud
- Centre-Ouest
- Est
- Rhônes-Alpes & DROM-COM
- Grand-Ouest

LES RESPONSABLES RÉGIONAUX RECYCLEURS, ENTREPRISES & ADMINISTRATIONS

Avec cette nouvelle équipe, Ecologic renforce sa capacité à mettre en place la traçabilité et la bonne gestion des déchets pour l'ensemble de nos détenteurs d'équipements grâce à une plus grande proximité avec les recycleurs.

Cette réorganisation s'est traduite par une nette progression des contrats signés entre Ecologic et les recycleurs, et des augmentations spectaculaires de tonnages intégrés à la filière par nos partenaires recycleurs. En effet, cette relation renforcée a permis de partager à nouveau de bonnes pratiques, notamment en lien avec le système de déclaration en ligne.



Cette nouvelle organisation présente plusieurs effets positifs. Tout d'abord, il s'agit bien sûr de garantir la traçabilité et la conformité des opérations, et ce au bénéfice de l'ensemble des adhérents et des détenteurs d'équipements. Aussi, nous nous sommes rapidement aperçus que cela permet de réintégrer dans la filière des gisements qui y échappaient jusqu'ici.

Aux côtés des recycleurs, cette nouvelle équipe est également en charge du lien avec les administrations et les entreprises : nous avons renforcé notre présence et conclu de nouveaux contrats.

Xavier Foucauld • Responsable National Équipe Recycleurs & BtoB

NOS MISSIONS & LEURS RÉSULTATS

NOS TERRITOIRES DE COLLECTE



En 2023, Ecologic a enregistré une croissance de plus de 15 % dans ses performances de collecte des DEEE. Cette progression témoigne de la mobilisation des équipes sur le terrain et de l'efficacité des solutions mises en œuvre. Les DEEE professionnels ont connu une forte augmentation, confirmant la pertinence de notre plateforme www.e-dechet.com pour la collecte des équipements de bureau, de notre application iDépose et de notre réseau de recycleurs partenaires pour les DEEE de chantiers (cuisines professionnelles, outillage ou encore équipements du génie climatique).

Enfin, notons qu'une part importante de cette performance provient aussi de l'engagement fort et croissant de nos adhérents en qualité de **Producteurs-Acteurs**, soulignant leur implication dans l'économie circulaire. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires (collectivités, distributeurs, ESS, recycleurs, etc.) qui contribuent aujourd'hui à ce réseau dense de plus de 10 000 points de collecte.

Ludovic Degand • Directeur Général Adjoint en charge du Développement et de la Filière EEE

LES ÉQUIPEMENTS & ARTICLES COLLECTÉS



EEE ménagers & professionnels :
Catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8*.



ASL : **tous types** sauf les articles exclusivement dédiés aux professionnels.



ABJthermiques : **tous types**, sauf les articles exclusivement dédiés aux professionnels.



2023 est marquée par le déploiement du réseau de collecte et de réemploi, avec près de 3 000 points de collecte ASL et 2 000 ABJ et la préparation du démarrage des bonus réparation pour atteindre les objectifs ambitieux en 2024. Réparer son vélo ou sa tondeuse, réutiliser ses skis ou son taille haie, ou faire recycler son casque ou sa débroussailleuse est désormais possible sur tout le territoire.

Par ailleurs, 20 projets R&D ou Réemploi ont été sélectionnés en 2023 par Ecologic dans le cadre des appels à projet, afin de préparer l'atteinte des objectifs 2027 (par exemple le projet porté par Hutchinson pour le recyclage en boucle fermée des chambres à air de pneu ou celui de Vitamine T pour déployer une offre de réemploi de tondeuses).

Vanessa Montagne • Directrice des Nouvelles Filières (ASL & ABJth)

LA COLLECTE DES EEE



DONT 5 315
tonnes collectées
dans les DOM

297 498 t
d'EEE collectés

+15,7%
par rapport à 2023

EEE MÉNAGERS 72%
214 614 tonnes

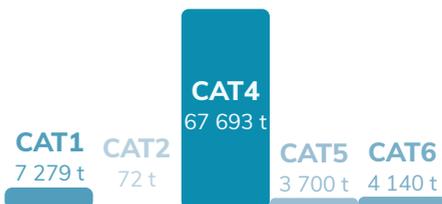


*GEMF: Gros électroménager froid

*GEMHF: Gros électroménager hors froid

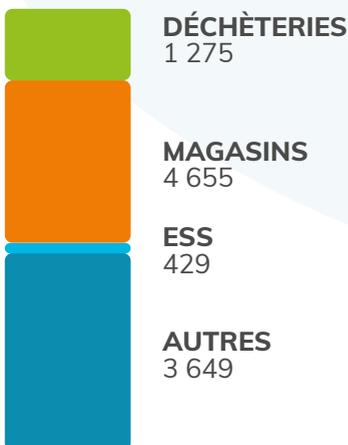
*PAM: Petits appareils ménagers

EEE PROFESSIONNELS 28%
82 884 tonnes



LES CANAUX DE COLLECTE

10 008
Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal

214 614 t
d'EEE ménagers collectés



82 884 t

d'EEE professionnels collectés



Part des tonnes collectées réparties par type de canal

LA COLLECTE DES ASL

7 464 t
d'ASL collectées



Soit **+ de 15 fois** le total de tonnes collectées en 2022, lors de la première année

2022

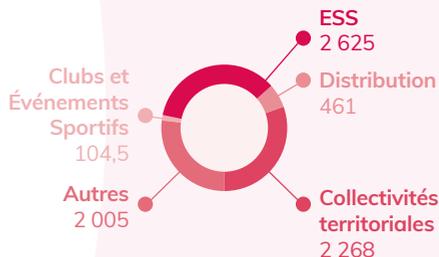
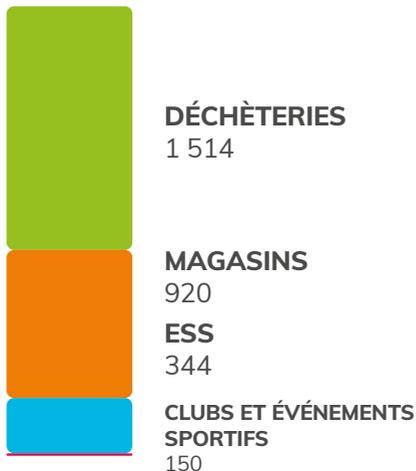


2023



LES CANAUX DE COLLECTE

2 928
Points de collecte

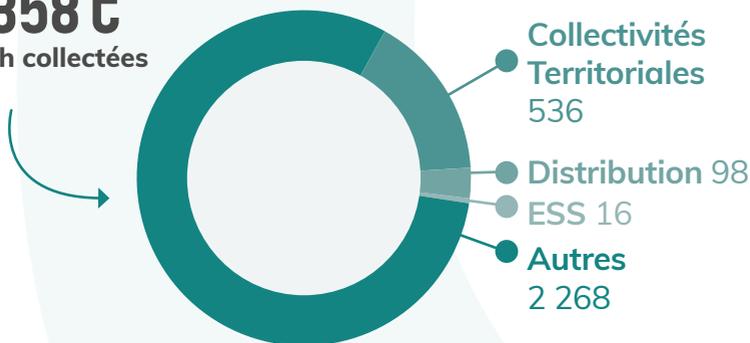


Tonnes collectées réparties par type de canal



LA COLLECTE DES ABJTH

3 358 t
d'ABJth collectées

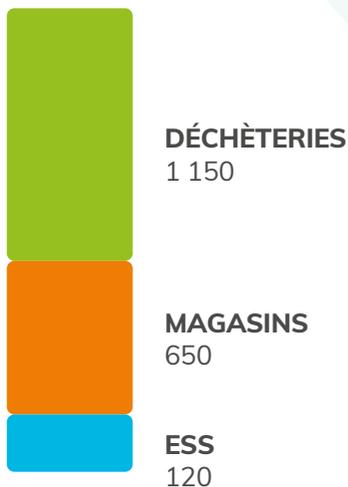


Tonnes collectées réparties par type de canal

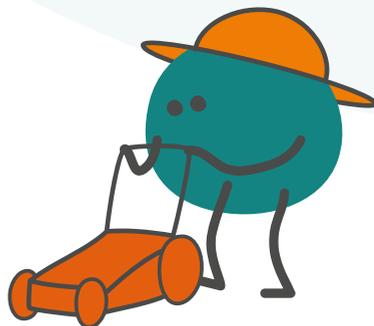
LES CANAUX DE COLLECTE

1 920

Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal



LE PLAN GSM : FOCUS SUR UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE AU SERVICE D'UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE

Le téléphone portable est le produit phare de nos modes de consommation. Il est devenu indispensable à notre vie quotidienne. C'est également un objet d'une grande technicité et qui comporte de nombreuses matières premières qui sont pour certaines rares, précieuses ou critiques.

C'est pourquoi, bien que petit en taille et donc d'un encombrement faible, il est un objet emblématique de notre filière. Pour Ecologic, le portable revêt également une importance toute particulière, car il est le symbole du secteur IT & Numérique, membre et fondateur historique de notre éco-organisme.

Afin de traiter le sujet des téléphones dans sa globalité (conception, usage, collecte, réparation, réemploi et recyclage), Ecologic a conçu un dispositif 360° baptisé "plan GSM".

Lancé en 2022, les premières actions terrain sont menées en 2023. Il est appelé à se développer fortement dans les années à venir.

550 000

Nombre de téléphones portables pris en charge par Ecologic en 2023, à des fins de réparation, de réemploi ou de recyclage..

DU GISEMENT AUX COMPORTEMENTS DES CONSOMMATEURS : DES ÉTUDES POUR MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX COLLECTER

Pour bien collecter, il est d'abord essentiel de bien comprendre les données de départ, et de qualifier au mieux les gisements disponibles. L'étude filière, menée en 2023, a permis de fixer l'objectif à atteindre en 2027 : **11 millions de téléphones à collecter par Ecologic!**

On note quelques informations spécifiques concernant la typologie des téléphones stockés dans les tiroirs qui peuvent orienter les stratégies de collecte :

- 75 % des téléphones stockés fonctionnent !
- 84 % des téléphones stockés sont dédiés à un usage strictement personnel, ce qui amène à des modes de collecte grand public.
- 6 ans, soit l'âge moyen de l'appareil, ce qui peut constituer un frein au réemploi.

Ces nouvelles informations complètent nos précédentes études, notamment celle menée en 2021 par Dimitri Naczaj, pour Ecologic, sur les « Déterminants des comportements relatifs aux smartphones en fin d'usage ».

Les 7 freins principaux au déstockage, par ordre décroissant d'importance :

- Facilité du comportement par défaut
- Manque d'information sur les alternatives au stockage
- Perception d'utilité
- Crainte d'exploitation d'informations personnelles
- Attachement symbolique
- Valeur pécuniaire perçue
- Manque d'intérêt pour les causes environnementales

DÉVELOPPER DES MOYENS DE COLLECTE ADAPTÉS : ZOOM SUR DEUX PARTENARIATS

Fort de ces constats et pour répondre aux objectifs du plan GSM, Ecologic a identifié **la nécessité de répondre à une pluralité d'acteurs qui ont des problématiques spécifiques**. À cet effet, nous avons choisi de diversifier largement les solutions permettant de capter les téléphones portables auprès des ménages, des entreprises et des administrations. Ainsi, Ecologic déploie des projets spécifiques dont voici deux exemples.

UNE OPÉRATION DE COLLECTE SOLIDAIRE ET DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE À PARIS

Projet piloté par Ecologic avec le soutien de la Mairie de Paris, en partenariat avec Emmaüs Connect et Ateliers Sans Frontières

Les 22 et 23 mai 2023, des enveloppes préaffranchies pour collecter les portables usagés des particuliers, ont été distribuées aux 70 000 foyers du 14e arrondissement de Paris, accompagnées d'un message personnel des élus locaux et d'un dépliant présentant cette initiative inédite. Cette opération visait à la fois à réduire l'empreinte environnementale de nos téléphones, mais également à lutter contre la fracture numérique. Aujourd'hui encore, 8 millions de personnes en France sont éloignées du numérique, faute d'accès aux terminaux.

Cette double solution de sensibilisation et d'incitation à agir, réalisée à une échelle très locale, s'avère un mode d'action engageant et une expérimentation découlant directement des travaux menés par Ecologic, en sciences comportementales. Le dispositif a d'ailleurs été appuyé par une campagne de terrain lancée par Emmaüs Connect, en plus des canaux de communication traditionnels. Bénéficiant d'une large exposition médiatique, cette action 100% circulaire et solidaire, a porté le sujet du numérique responsable sur le devant de la scène.

LA REPRISE DE TELEPHONES USAGES DEPOSES EN BUREAU DE POSTE

Ecologic s'est associé à La Poste, dans 4 départements de Poitou-Charentes et Gironde afin de permettre une opération de collecte dans 40 bureaux de ces territoires. Orchestrée conjointement, cette première expérimentation consistait à mettre à disposition au guichet, une bornes spécifiques pour que les citoyens puissent y déposer leurs téléphones usagés et contribuer ainsi, à leur réemploi ou à leur recyclage. L'initiative ayant été bien accueillie, il est déjà envisagé d'élargir le test aux régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine en 2024 en ajustant le format de communication. L'ambition d'Ecologic serait à terme, de pouvoir contribuer à proposer ce service à l'échelle nationale...

+ 46%

de participation pour les individus qui ont pu exprimer leur préférence entre recyclage ou réemploi.

3 000

téléphones collectés qui démontrent, sur une action de proximité, la possibilité de lever des freins.



R&D : RENFORCER LA CIRCULARITÉ ET LA RECYCLABILITÉ

BIEN AVANT LE RECYCLAGE, ACCOMPAGNER L'ÉCOCONCEPTION

Ecologic propose à l'ensemble des acteurs de la filière une présence et des ressources pour intégrer au mieux les enjeux et les principes d'écoconception, afin de permettre son développement rapide dans les circuits de production.

Souvent trop peu identifié par les adhérents, ce rôle de support sur l'écoconception par un éco-organisme est une spécificité des filières REP françaises. Afin d'accompagner au mieux les producteurs, avec le souci de s'adapter aux différents secteurs, à la taille et aux besoins de nos adhérents, nous proposons notamment :

- Une offre de webinaires permettant de comprendre les problématiques majeures, le cadre réglementaire, les critères d'éco-modulation ou encore les enjeux liés aux matières,
- Des visites sur le terrain, notamment dans les centres de recyclage pour mieux comprendre et visualiser les capacités de traitement et de revalorisation des équipements produits à date,
- Des analyses de recyclabilité et de potentiel de réintégration de matières recyclées pour accompagner les choix des acteurs de la filière, un axe de progression majeur sur lequel notre éco-organisme souhaite apporter sa contribution.

Les contraintes réglementaires sont, de notre point de vue, autant d'opportunités techniques et économiques pour nos adhérents. C'est un défi à relever ensemble, comme nous le faisons avec les Plans de Prévention et d'Écoconception (PPE) que nous accompagnons et qui permettent aux adhérents d'identifier rapidement des gains de recyclabilité et des marges de réduction d'usage de ressources non renouvelables ! À travers cet accompagnement, Ecologic souhaite renforcer la compréhension mutuelle et le dialogue entre les producteurs et l'ensemble des acteurs qui s'occupent de l'allongement et de la fin de vie des équipements.

+ De 6 000
PLANS DE PRÉVENTION & D'ÉCOCONCEPTION (PPE)

reçus de la part des adhérents début 2024 suite à une grande phase de sensibilisation en 2023.

51%

D'ACTIONS CIBLÉES

sur la réduction de l'usage des ressources non renouvelables et sur l'allongement de la durée de vie, dont le réemploi et la réparation.

UN APPEL À PROJETS ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION POUR NOS 3 FILIÈRES

Comme depuis de nombreuses années, Ecologic souhaite impulser et renforcer cette dynamique d'innovation au sein de ses filières, à l'heure où la demande de circularité se fait croissante !

Pour appuyer la volonté des parties prenantes et répondre aux demandes de soutien financier et technique, **Ecologic a donc proposé un appel à projets R&D en 2023 pour répondre équitablement et efficacement à ces sollicitations**, dans deux filières (ASL & EEE).



À titre d'illustration, voici quelques exemples de projets lauréats et les problématiques abordées :

ASL



SALOMON

Développement d'une solution de recyclage des skis



THE 8 IMPACT

Recyclage des chaussons d'escalade

EEE



BAK2/SEENSYS

Réutilisation de pièces détachées de téléphones et PC



WEECYCLING

Recyclage des écrans à cristaux liquides

LA PRÉVENTION AU CŒUR DE NOTRE ACTION



2 SUJETS CLÉS

pour agir sur le réemploi

UNE ANNÉE DE RÉEMPLOI

Plus de **2,4 millions d'articles** réemployés soit 15 673 t

4 942 t

EEE ménagers

91 t

ABJth

7 561 t

EEE professionnels

3 079 t

ASL

2,5x le total de 2022

Près de 20x le total de 2022

LE FONDS RÉEMPLOI

IMAGINER LES MEILLEURES MODALITÉS DE SOUTIEN AU RÉEMPLOI POUR STIMULER L'INNOVATION

Parmi les solutions déployées pour distribuer au mieux le fonds réemploi, nous avons lancé en juillet 2023 un **appel à projets** auprès des acteurs de l'ESS. Via un cahier des charges commun, cet appel à projets permettait aux candidats de demander des financements pour répondre aux objectifs suivants fixés par Ecologic :

- développer le don via des solutions nouvelles pour les usagers, grâce à un maillage territorial fixe ou mobile en collaboration avec les collectivités locales, les opérateurs de déchets, les fabricants ou distributeurs,

- améliorer la capacité de remettre en état et rénover des produits,
- renforcer les compétences, la professionnalisation et l'attractivité des espaces de vente,
- accompagner un changement d'échelle visant à déployer une nouvelle stratégie pour augmenter les capacités de réception, stockage.

Réunies lors d'un webinaire d'information, les structures de l'ESS intéressées ont pu remettre leur candidature. **99 dossiers de grande qualité** ont été reçus et étudiés par Ecologic en fin d'année 2023.

5% DU TOTAL
des éco-contributions
allouées au fonds



Nous sommes heureux d'avoir pu initier cet appel à projet, qui nous donne l'opportunité de mobiliser différemment le Fonds réemploi. Cela nous permet d'impulser une dynamique d'innovation avec un cahier des charges qui s'appuie sur nos observations et les orientations que nous souhaitons donner au réemploi sur l'ensemble du territoire. Nous avons ainsi pu mobiliser, et parfois découvrir, de nombreuses structures extrêmement professionnelles et utiles.

Virginie Lefèvre • Responsable Développement du Réemploi

L'ACCÈS AUX GISEMENTS POUR NOS PARTENAIRES DE RÉEMPLOI :

MOBILISER CONJOINTEMENT LES BÉNÉFICIAIRES ET LES DONATEURS

Face aux enjeux critiques sur les gisements que nous connaissons actuellement, nous œuvrons pour renforcer l'accès aux gisements pour nos partenaires privés et ESS.

Parmi nos actions majeures menées en 2023, soulignons la mobilisation des réseaux du réemploi et la création d'un portail de services en ligne.



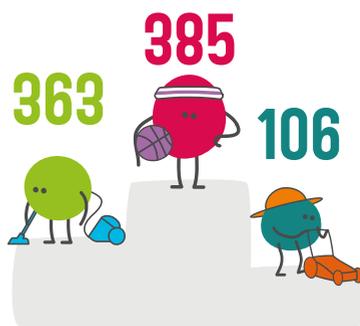
10 LAURÉATS
FILIERE EEE
10 LAURÉATS
FILIERE ASL*
4 LAURÉATS
ABJTH

*Parmi les dossiers lauréats de la filière ASL, une candidature était commune avec la filière EEE, une autre avec la filière ABJth.

UNE ANNÉE RICHE EN PARTENARIATS AVEC LES RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2023, afin de renforcer la présence et la traçabilité sur les nouvelles filières, nous nous sommes rapprochés des grands réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire : le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, la Fédération Envie, Emmaüs France, Heureux Cyclage, le Réseau National Sport et Réemploi, la Recyclerie Sportive.

Nombre de structures sous contrat filière fin 2023



E-REEMPLOI.ECO : LA PLATEFORME DE RENCONTRE DES ACTEURS DE L'ESS ET DES DONATEURS

Face à une véritable tension sur les gisements et afin de répondre à nos objectifs de réemploi, nous cherchons constamment des solutions nouvelles. C'est ainsi que la plateforme e-reemploi.eco est née. Son objectif est simple : **faciliter le don et la mise en relation avec des acteurs locaux du réemploi.**

Présentée aux partenaires ESS fin 2023, la plateforme est à disposition de toutes les organisations donatrices, qui peuvent ainsi choisir un opérateur de proximité et tisser une véritable relation de confiance, ce qui permet de pérenniser des bons réflexes de don.

e-réemploi
un service d'Écologic

LA PRÉVENTION AU CŒUR DE NOTRE ACTION



UN AN DE FONDS RÉPARATION EEE : ACCÉLÉRATION & SIMPLIFICATION

Lancé en 2022, le Fonds Réparation EEE a permis en 2023 de financer pour plus de 4,7 M€ de réparations (plus d'1,8M€ pour Ecologic), soit plus de 190 000 réparations (68 000 pour Ecologic) auprès d'un réseau de 843 réparateurs labellisés.



QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CETTE ANNÉE 2023 ?

L'année 2023 a, sans surprise, été une année de montée en puissance pour le bonus réparation EEE ouvert au public en décembre 2022. Les produits les plus réparés via le bonus sont le téléphone portable, le gros-électroménager (lave-linge, lave-vaisselle et fours), ainsi que l'ordinateur portable.

Forte de premiers enseignements, cette année 2023 nous aura notamment permis de préciser les attendus des réparateurs et des consommateurs, acteurs majeurs du dispositif en collaboration avec eux le Ministère de la Transition Ecologique, lors d'ateliers de travail.

Ces travaux ont abouti à des évolutions et simplifications qui leurs bénéficieront dès 2024.

Entre autres pour les consommateurs :

- Une augmentation des bonus sur certains équipements,
- un élargissement du périmètre des produits éligibles,
- l'intégration de la casse écran parmi les réparations éligibles,
- la valorisation du bonus lors de l'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire,
- la préparation d'une campagne grand public d'envergure autour du label QualiRépar, en 2024.

Entre autres pour les réparateurs :

- Une simplification de la labellisation QualiRépar et une réduction de son coût via la mise en place de l'audit documentaire pour les artisans réparateurs,
- la mise en œuvre de la labellisation pour les réparateurs à distance,
- la simplification des demandes de remboursement,
- la réduction de leur délai de remboursement à 15 jours.

L'ANNÉE 2023 DE RECYCLAGE ET TRAITEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

BILAN DES TRAITEMENTS DES EEE MÉNAGERS



BILAN DES TRAITEMENTS DES EEE PROFESSIONNELS



BILAN DES TRAITEMENTS DES ASL



BILAN DES TRAITEMENTS DES ABJTH



BILAN MATIÈRES TOUTES FILIÈRES CONFONDUES

TOTAL
229 111 t

Métaux ferreux
68,5 %

Aluminium
6,3 %

Cuivre
7,1 %

Cartes électroniques
1 %

Plastiques
10,3 %

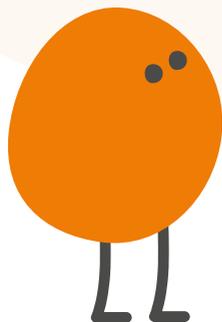
Verre
1,1 %

Fraction minérale
2,8 %

Autres métaux non-ferreux
0,4 %

Autres
2,4 %

Caoutchouc
0 %



UN LIEN RENFORCÉ AVEC NOS OPÉRATEURS

UNE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT DES FOURNISSEURS, PROPICE À RENFORCER LES LIENS AVEC L'ENSEMBLE DES OPÉRATEURS

Suite à une année 2022 placée sous le signe du démarrage des nouvelles filières, 2023 fut l'année de la proximité avec les opérateurs ! Une grande consultation, lancée auprès de l'ensemble des opérateurs actuels et potentiels pour renouveler les opérateurs en 2024, a permis :

- d'élargir le nombre d'opérateurs sous contrat avec Ecologic,
- et notamment dans les territoires d'Outre mer où Ecologic poursuit un objectif zéro enfouissement : réemployer, recycler sur place, ramener en métropole ce qui peut se recycler seulement en métropole, et à défaut de solution, valoriser sur le plan énergétique ou d'autres modes de valorisation,
- renforcer la relation de confiance et dans la durée avec les opérateurs retenus (collecte, regroupement, tri, transfert, traitement),
- harmoniser les bordereaux de prix entre filières pour gagner en clarté et en efficacité pour les opérateurs mobilisés sur plusieurs filières.

150 
Opérateurs candidats sur
le périmètre des 3 filières

30%
La part attribuée à la note financière,
pour laisser une plus grande place aux capacités
techniques, dans l'intérêt des acteurs de la filière



Nous avons sollicité le cabinet Vertuow pour réaliser l'analyse technique, afin de poser un regard extérieur sur les offres reçues, pondéré bien sûr par notre connaissance des opérateurs, mais sans a priori, pour garantir les décisions les plus objectives au bénéfice de l'ensemble des filières.

Laurent Albanel • Responsable du Pôle Performance
et Relations Opérationnelles



LE DÉPLOIEMENT DES AUDITS & CONTRÔLES SUR LES NOUVELLES FILIÈRES : CAPITALISER COMME MOT D'ORDRE !

C'est l'un des principes forts de notre éco-organisme depuis les agréments obtenus sur les deux nouvelles filières : comment s'appuyer sur les bientôt 20 ans d'expérience de la filière EEE ?

Le lancement des audits & contrôles sur les nouvelles filières en est un bel exemple !

Leur objectif : suivre la conformité des activités des prestataires d'Ecologic sur des thématiques importantes :

- le respect de la réglementation,
- la mise à disposition de contenants pour la collecte,
- le respect des délais de collecte,
- le tri et l'identification des flux,
- la traçabilité des équipements jusqu'aux centres de traitement désignés par Ecologic,
- le suivi de la dépollution, des performances de recyclage et de valorisation.

Après l'année de la capitalisation en 2023, **2024 sera celle de la mutualisation** avec une grille d'audit unique, multifilière en cours de déploiement.

3 AUDITS TESTS

en logistique au premier semestre 2023

MODES OPÉRATOIRES COMMUNS

entre toutes les filières : faciliter les travaux des opérateurs



GRILLES D'AUDIT DISTINCTES EEE & NOUVELLES FILIÈRES

pour suivre la conformité des opérateurs

151 AUDITS

ont été réalisés au titre de la commande 2023, toutes filières confondues (EEE/ASL/ABJth)

DONT 36 AUDITS

portant sur les activités d'opérateurs actifs sur les nouvelles filières



OBJECTIF 2024

Une grille **unique** multifilière

LEXIQUE DES SIGLES EN USAGE POUR LES FILIÈRES EEE, ASL ET ABJTH

LES CATÉGORIES DES EEE

CAT. 1: Équipements d'échange thermique

CAT. 2: Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²

CAT. 3: Lampes

CAT. 4: Gros équipements

CAT. 5: Petits équipements

CAT. 6: Petits équipements informatiques et de télécommunications

CAT. 7: Panneaux photovoltaïques

CAT. 8: Cycles à pédalage assisté définis au 6.11 de l'article R. 311-1 du code de la route et engins de déplacement personnel motorisés définis au 6.15 du même article.

FLUX DES EEE

ECRAN: Écrans (dont FPD : écrans plats, et CRT : écrans cathodiques)

GEF: Gros électroménager froid

GEHF: Gros électroménager hors froid

PAM: Petits appareils en mélange

M ou MEN: Flux ménager

P ou PRO: Flux professionnel

LES CATÉGORIES DES ASL

CAT1: Cycles et engins de déplacement personnel non motorisés (EDP)

CAT2: Autres produits destinés à la pratique sportive et/ou aux activités de plein air.

AUTRES SIGLES

EEE: Équipements électriques et électroniques

ASL: Articles de sport et de loisirs

ABJth: Articles de bricolage et de jardin à moteur thermique

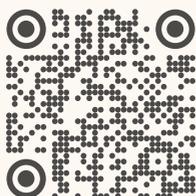
REP: Responsabilité élargie des producteurs

MSM: Mises sur le marché

PDC: Point de collecte

GDD: Gestionnaires de déchet

DES CONTACTS DÉDIÉS POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS



PRODUCTEURS

Nouveaux metteurs en marché :
producteurs@ecologic-france.com

ADHÉRENTS

adhérents@ecologic-france.com



ACTEURS DE L'ESS

Gisements & Réemploi
Romain PASSARELLO
rpassarello@ecologic-france.com



COLLECTIVITÉS

Le Responsable Régional(e) Collecte
et Réemploi de votre territoire



DISTRIBUTEURS

Rémi Bellot
rbellot@ecologic-france.com

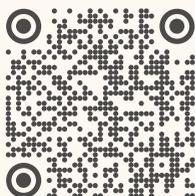


RÉPARATEURS (labellisation)

EEE : contact@label-qualirepar.fr

ASL : label@asl.bonusrepar.fr

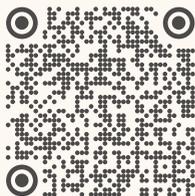
ABJ : label@abj.bonusrepar.fr



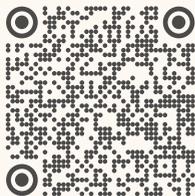
ENTREPRISES & ADMINISTRATIONS

Jonathan CROS

jcros@ecologic-france.com



OPÉRATEURS

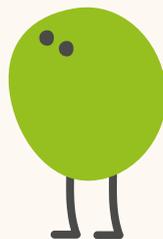


PARTICULIERS

Et pour trouver un réparateur labellisé :

www.e-reparation.eco

Scannez les codes pour trouver d'autres infos !





RÉPARER



RÉUTILISER



RECYCLER



contact@ecologic-france.com

15 avenue du Centre
78280 GUYANCOURT

01 30 57 79 09

